VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION !

Placeurs et Spéculateurs.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE SEPTIÈME DISTRICT.

Frederick Matthias Netzhammer et al vs Frank Frederick Netzhammer et les mineurs Emma Netzhammer et Annie Netzhammer.

No 79,504 — Cour Civile de District pour la Paroisse d Orléans. — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur— Bureau 465 rue Baronne près de la rue Perdido le 3 août 1906 à midi à la Bourse d Encan de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d un jugement rendu le 22 juin 1906 et signé le 28 juin 1906, par l Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E pour la Paroisse d Orléans, il sera vendu à l enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir –

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme No 8200 rue Oak, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l ilet No 135, borné par les rues Dublin, Oak (autrefois Quatrième), Dante (autrefois Madison) et Zimpel, désigné sur un plan fait par C. Milo Williams, voyer, le 8 juin 1906 par la lettre A, ledit lot formant l encoignure des rues Oak et Dublin, et mesurant d après ledit plan cinquante cinq pieds de face à la rue Oak sur une profondeur et façade à la rue Dublin entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds, et est composé du tout des lots originaux Nos 10 et 11

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, connu par le No municipal 8208 rue Oak, situé dans le même district et ilet comme ci-dessus désigné sur ledit plan de C Milo Williams, voyer par le No 9 ledit lot est contigu au et désigné par la lettre A et mesurant d après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds

Toutes les propriétés suivantes sont une subdivision de l ilet No 150, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Dante, Oak et Plum d après le plan fait par C. Milo Williams voyer daté le 8 juin 1906 et seront vendues d après ladite subdivision comme suit, à savoir

3° Le lot A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le numéro municipal 8205 rue Oak. Ledit lot formant l encoignure des rues Oak et Dublin et mesurant d après ledit plan soixante dix pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Dublin de cent vingt pieds.

4° Le lot B est contigu au lot désigné par la lettre A et mesurant d après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds

5° Le lot C, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y trouvent connu comme le No municipal 8215 rue Oak ledit lot est contigu au lot désigné par la lettre B et mesurant d après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

6° Les lots D et E sont contigus l un à l autre et mesurent chacun d après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent cinquante pieds six pouces

7° Le lot F mesurant, d après ledit plan, trente pieds de face à la rue Oak, de là sur une ligne de profondeur le séparant du lot E sur led. plan cent cinquante pieds six pouces de là sur une ligne parallèle avec la rue Oak et courant vers la rue Dante seize pieds de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et courant vers la rue Oak cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle avec la rue Oak courant vers la rue Dante quatorze pieds de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et le séparant du lot G sur ledit plan à la rue Oak cent pieds

8° Les lots G et H sont contigus et mesurant chacun d après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds

9° Le lot I ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y trouvent connu comme le numéro municipal 8241 rue Oak. Ledit lot formant l encoignure des rues Oak et Dante et mesurant d après ledit plan quarante six pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Dante de cent pieds.

10° Le lot J, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, connu par le No municipal 1217 rue Dante ledit lot est contigu aux lots F, G, H et I dans l'ilet et mesurant d après ledit plan trente pieds de face à la rue Dante par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

11° Le lot K, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y trouvent connu par le No municipal 1221 rue Dante ledit lot est contigu aux lots L, M, N et O dans le fond et mesurant trente pieds trois pouces de face à la rue Dante par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds

12° Le lot L formant l encoignure des rues Plum et Dante et mesurant d après ledit plan soixante deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dante de cent quarante pieds neuf pouces.

13° Les lots L et M sont contigus et mesurent chacun d après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quarante pieds neuf pouces

14° Le lot O mesurant d après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum, de là sur une profondeur le séparant du lot P sur ledit plan cent cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Plum et courant vers la rue Dante vingt un pieds et quatre lignes, de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et courant vers la rue Plum neuf pieds neuf pouces de là sur une ligne parallèle à la rue Plum et courant vers la rue Dante vingt et un pieds dix pouces et sept lignes de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et le séparant du lot N sur le plan à la rue Plum cent quarante pieds neuf pouces.

15° Les lots P et Q sont contigus et mesurent chacun d après ledit plan trente deux pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds six pouces.

16° Les lots R, S et T sont contigus et mesurent chacun d après ledit plan trente deux pieds six pouces de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds

17° Le lot U formant l encoignure des rues Plum et Dublin, et mesurant d après ledit plan trente deux pieds six pouces de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade sur la rue Dublin de cent vingt pieds

18° Les lots V et W contigus l un à l autre et mesurant chacun d après ledit plan trente pieds dix pouces à la rue Dublin par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente pieds

Le contenu de la forge située No 8200 rue Oak et les effets mobiliers sur les lots Nos 8205 ... comme il est détaillé ... James Boyd Gilmage notaire ... vendu dans l affaire ci-dessus ... 1906 à 10 heures a. m. dans les Nos 8200 et 8205 rue Oak

Conditions — Comptant.

Conditions – Un tiers ou plus comptant à l option de l acquéreur ou des acquéreurs, la balance s il y en a en un et deux ans de crédit démontré par billets portant 7 pour cent d intérêt par an et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l acquéreur ou les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus du prix d achat les taxes pour l année 1906, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l encanteur.

L acte de vente pardevant James Boyd Gilmage, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger avocat pour le demandeur

8 juin—8 15 22 29—août 2 5 9

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE SIFFRAIM M. VASS. Cour Civile de District, Div. B., No 78336.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sous et en vertu d un ordre de l Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans, Division D dossier No 78 336 dans l affaire de l interdiction de Siffraim M Vass ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, j offrirai en vente à l enchère publique MARDI le 24 juillet 1906, la propriété ci après décrite–

Une certaine portion de terre et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l ilet borné par les rues Webster Colisée et Perrier et la ligne Bloomingdale (rue State), désignée par la lettre T dans l ilet No 41, sur un plan d arpentage fait par D. M. Brosnan, députe voyer de ville le 14 juillet 1904, annexé à un acte de vente passé pardevant F. J. Dreyfous notaire le 18 juillet 1904, d après lequel plan la dite portion de terre commençant à une distance de cinquante huit (58) pieds de la rue Colisée et mesurant quarante trois (43) pieds six (6) pouces de face à la rue Webster, la même largeur dans le fond, par une profondeur sur le côté le plus près de la rue Colisée de cent dix huit (118) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes et une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Perrier de cent dix huit (118) pieds un (1) pouce et une (1) ligne, toutes deux étant rompues à une distance de cent (100) pieds trois (3) pouces de la rue Webster, laquelle dite portion de terre est composée du lot original No 8 et de quatorze (14) pieds six (6) pouces de face à la rue Webster par une profondeur prise du lot contigu au lot No 7 sur sa ligne de côté vers la rue Colisée.

Conditions—Comptant. L acquéreur devant payer les taxes de 1906, le coût de l acte de vente pardevant Joseph F. Watton, notaire, payant pour n importe lequel et tous les certificats requis un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l adjudication avec

J L ONORATO,

Encanteur et agent de Propriétés Foncières No 318 rue Baronne

23 juin—23 24 juil 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d Orléans—No 75 351—Division G. — Succession de Edwin James Attendu que Mme Mary E James veuve de feu Edwin James de la ville de San Diego, comté de San Diego Etat de Californie, en capacité de gardienne ou tutrice dûment nommée et qualifiée des personnes et des propriétés des mineures Rosalie James et Mary Margaret James, enfants mineurs de ladite Mme Mary E. James, et maintenant résidant avec elle à San Diego, Californie, a fait application à cette cour pour l autorisation de prendre possession de et transférer de l Etat de la Louisiane les propriétés appartenant auxdites mineures, dans cette paroisse avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d avoir à donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pour quoi l application de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour— J. G. LYNCH, Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 29 juin 1906.

John F Tobin, avocat.

30 juin 30—juil 3 12 22 30

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d Orléans. Lre Division E—No 75 438—Interdiction de Mme Dorcas H. Fahey—Jugement

Cette affaire est venue pour être entendue ce jour. Présents Charles S Rice pour les demandeurs, Max Dinkelspiel, pour la défenderesse, et quand après avoir entendu les plaidoiries et le témoignage du Dr P E Archinard et Dr Sidney L. Théard, les experts nommés par la cour, la cour considérant que la défenderesse est privée de raison et incapable de prendre soin de sa personne et d administrer ses affaires, pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu il y ait jugement dans cette affaire décrétant que la défenderesse, Mme Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey, est privée de raison et incapable de prendre soin de sa personne et d administrer ses affaires et prononçant son interdiction, les frais de cette procédure devant être payés de la propriété de ladite défenderesse, ensemble avec les honoraires desdits experts qui sont fixés à la somme de cinquante dollars chacun.

Jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 octobre 1905.

Jugement signé en cour ouverte, 27 octobre 1905.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député Greffier

23 juin—23 30—juil 7 14 23

AVIS AUX CREANCIERS

Charles Wenar versus Leon I. Shwartz Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77 075 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Archibald A Marx, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders & Gurley avocats. 20 juil—20 24 29

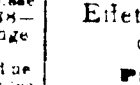

Si vous désirez les services d un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR.—

Laiteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 4967—R.

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 an

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons.

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson.—Splendide occasion pour placement.

Dans la succession de Odelie Zebriska.

No 78,987—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs bureau No 342 rue Carondelet JEUDI le 16 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 13 juillet 1906 par l Hon. John St. Paul agissant pour l Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D dans l affaire ci dessus intitulée et numérotée, et adressé à Cicero A Ramsey, encanteur, la propriété ci après décrite –

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, etc, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l ilet No 138, borné par les rues Magasin Calliope, autrefois rue Duplantier, Clio et Constance, lequel dit lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas, voyer le 19 juin 1906 et lequel dit lot A formant l encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces et pas de ligne à la rue Calliope. Les améliorations consistent d une bâtisse à deux étages, connu comme Nos 1100-02 rue Magasin.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même ilet comme le ci dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A dudit devis et commençant à un point trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de l encoignure des rues Magasin et Calliope ledit lot mesurant vingt six pieds (26) six (6) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces entre lignes parallèles, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, et tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même ilet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à ceux des lots A et B dudit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent des bâtisses à deux étages connues par les numéros 1026-1028-1030 rue Calliope

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, et tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le premier District de cette ville dans l ilet borné par les rues Erato Constance, Gaiennié et Magasin désigné par le No 5 sur un plan dressé par W. Thornton Thompson voyer le 25 mai 1847 déposé en l étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville ledit lot mesurant vingt neuf (29) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de face à la rue Erato par une profondeur de cent soixante quinze (175) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec l usage d une allée, sept pieds (7) de largeur, contiguë au même. Les améliorations sont connues comme No municipal 1019 rue Erato

5° Un certain ilet de terre ensemble avec tous les droits, etc., etc., situé à Shrewsbury, paroisse de Jefferson, cet Etat, borné par l avenue Severn, les rues Première, Deuxième et Hulin, désigné par le numéro 4, d après un plan dressé par ... déposé ... du 21 janvier 1837 déposé en l étude de William Christy notaire, paroisse d Orléans.

6° Un certain ilet de terre ensemble avec tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le village de Harlem paroisse de Jefferson connu comme numéro cent seize (116) sur un divis par F. Wilkerson, voyer approuvé par L. Bringier voyer général le 12 janvier 1837, et déposé en l étude de William Boswell plus tard Edward Barnett notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane moins la portion vendue à M Hurtig, consistant de deux lots, livre des transferts 14, folio 457.

Aussi l ilet No cent dix sept (117), situé dans la même ville et paroisse que le ci dessus, l ilet numéro cent vingt trois, moins cette portion vendue au New Orleans et Western Railroad.

L ilet numéro cent vingt quatre (124), le tout d après le plan ci-dessus fait par le ci dessus nommé voyer.

Conditions—Comptant. L acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer toutes deux les taxes de ville et d Etat pour l année 1906, au dessus et en plus du prix de l adjudication, payer l acte ou les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert notaire et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l adjudication.

John Dymond Jr avocat.

15 juil—15 22 29 — août 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District,

Succession de Mme Rebecca Morris Cherrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division A—No 79,498.—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 juin 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville JEUDI le 2 août 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l ilet No trente trois, borné par les rues Valence, Bordeaux, Camp et Chestnut, et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Valence sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions. Un cinquième ou plus comptant, et la balance s il y a en un crédit de un an la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0|0 par an d intérêt de la date de l adjudication jusqu au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant les honoraires d avocat en cas de non paiement. L acquéreur devant payer l assurance, en plus et au dessus de son enchère, les taxes de ville et d Etat de 1906. L acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, aux frais de l acquéreur.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d Orléans.

Oscar Schreiber avocat pour l administrateur.

30 juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District

Samuel Israelite Baptiste Church vs Jordan Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d Orléans—No 78 590—En vertu d un writ de fieri facias contre la demanderesse la Samuel Israelite Baptist Church et J. C. Perkins, J. B. Wilson, Matthew Wilson et Adeline Wilson, sécurités sur le bon d injonction dans l affaire ci-dessus et en faveur du défendeur Jordan Thomas à moi adressé par l Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans dans l affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, JEUDI 16 août 1906 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l ilet borné par les rues Touro (autrefois Union), Bourbon, autrefois Bagatelle, Vertue et Force désigné par le lot No 12 dans le devis par D. E. Seghers voyer daté le 10 décembre 1899 mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Union maintenant rue Touro par cent vingt trois pieds, onze pouces, quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

R. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d Orléans

Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur en exécution

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages No 122 rue N. Roman, entre Canal et Iberville, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 août 1906, à midi.

Succession de Mlle Caroline Graff.

No 79,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 9 août 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 6 juillet 1906 par l Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans, Division C agissant pour l Honorable Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, droits, voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant situé dans le deuxième district de cette ville dans l ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Douane et Canal, désigné comme lot No 18 de l ilet No 51 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 19 et sur l autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à deux étages, avec un étage dans le fond, retiré de la banquette contenant de chaque côté 5 chambres hangar, galerie sur la façade, citerne, etc., et est connu comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l option de l acquéreur, la balance, s il y en a, en un et deux ans représentée par billets de l acquéreur, portant huit (8) pour cent d intérêt par an, de la date de l adjudication jusqu au paiement. L intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci dessus décrite avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, dans les ventes de crédit de la propriété foncière. L acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d achat au moment de l adjudication et payer pour l acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et devant assumer les taxes d Etat et de ville de 1906.

George J. Untereimer, avocat,

305 bâtisse de la Bourse au Coton.

6 juil—8 15 22 29—août 5 8 9

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903. L intérieur redécoré cette saison, capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l enchère publique par Robert G. Guérard, encanteur, MARDI le 24 juillet 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d Orléans, daté et signé le 14 juin 1906, dans l affaire de P. A. Capdau et autres vs Third District Theatre Co., No 78 935 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville dans l ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l un desquels lots formant l encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par vingt (12") pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l autre mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes 127 10 6 de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène décors, chaises, éventails électriques, extincteur d incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l acquéreur en plus du prix de l adjudication, et l acquéreur devant payer pour l acte de vente devant être passé pardevant John Legier, notaire. 10 0|0 de dépôt au moment de l adjudication

ROBERT G. GUERARD,

Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.

E. A. Saurez, receveur.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 24

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Odelie Zébriska.

Cour Civile de District—No 78,987.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District, Division D, daté le 13 juillet 1906, signé par l'Hon. John St Paul agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, absent en congé et à moi adressé, je procéderai de vendre, MERCREDI, le 25 juillet à 11 heures a. m., dans le local No 1026 rue Calliope près de la rue Magasin.

Un lot de meubles et effets mobilier, d'après l'inventaire enregistré.

Condition—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur

Alvin E. Hébert, avocat.

15 juil—15 22 24 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lelia O. De Vezin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,739—Division A — Attendu que Edgar Trepagnier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lelia O De Vezin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Merrick Lewis & Gensler & Ralph J Schwartz, avocats.

13 juil—13 17 22

Succession de Richard White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 79 320 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. H. Hill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Patorno avocat.

13 juil—13 1^ 23

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co.361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN.

PAR LA COMPAGNIE D'ENCAN DE STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. Augusta Escheverria, femme de Ramon Bravo

No 79 664—Cour Civile de District. Division D.

MEUBLES, LINGERIE, DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

PAR STERN'S AUCTION COMPANY en vertu d'un ordre daté le 10 juillet 1906 et signé par l'Hon. John St. Paul juge de la Cour Civile de District de la Nouvelle Orléans Division D je vendrai à la Bourse d Encan de Stern, 344-348 rue Baronne MERCREDI le 1er août à 11 heures A. M., diamants et bijouterie évalués à environ $2,000. Meubles, lingerie, articles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

SAM A. STERN, Encanteur.

22 juil—22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LOUIS RICHARD.

No 79,718—Cour Civile de District. Division A.

PAR STERN S AUCTION Co.— En vertu d un ordre daté le 28 juin 1906 et signé par l Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans, Division C agissant pour l Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, il sera vendu LUNDI, le 23 juillet à 11 heures A. M. au No 1633 rue Huitième un cheval et un wagon, articles de maison, outils de jardinier. Le contenu d'une pépinière, etc. Conditions—Comptant.

SAM A. STERN, Encanteur.

15 juil—15 22 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Jolis Cottages Doubles --- Sixième District.

A proximité des lignes de chars urbains, etc

Nos 5517-19 RUE MAGASIN, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos 533-35 et 529-31 RUE JOSEPH.

Entre les rues Constance et Laurel.

Interdiction de Susan Grassenaur—No 76,241. Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur— JEUDI, le 13 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l enchère publique, en vertu d un ordre de cour signé le 17 juillet 1906 par l Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans, Division D, dans l affaire ci dessus intitulée et numérotée les propriétés ci après décrites, à savoir.

Un certain lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville dans l ilet No 246 autrefois l ilet No 20, sur un plan par Thompson & Buisson daté le 23 mars 1849 dans l ilet borné par les rues Magasin, Camp, Octavia et Joseph, désigné comme lot No cinq et mesurant trente pieds une ligne de face à la rue Magasin par une profondeur de cent quarante deux pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No six et d une largeur dans le fond de trente pieds

Les améliorations sont connues comme Nos 5517-19 rue Magasin et comprenant un splendide cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, citerne hangar etc.

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l ilet No 188, borné par les rues Octavia Laurel Joseph et Constance, désignés comme lots trente huit et trente neuf sur un devis annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 janvier 1889, d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent trente cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles

Les améliorations sont connues comme Nos 533-35 et 529-31 rue Joseph, et comprennent deux splendides cottages doubles retirés de la banquette et contenant de chaque côté galerie, trois chambres, citerne, hangars, etc.

Conditions— Un tiers comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec 7 pour cent d intérêt par an, payable semi annuellement, sur ladite portion du crédit du prix, garantie par hypothèque et lien de vendeur, l acquéreur devant payer toutes les taxes pour l année 1906.

Les actes de ventes pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs.

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY, CURATRICE.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MARDI, 14 AOUT 1906

Succession de Elizabeth Brown — No 79,627, Cour Civile de District Division A.

Un Cottage Double élevé de terre très attrayant

Nos 3217-19 avenue Canal (entre les rues Lopez et Rendon),

Attention! Spéculateurs, Chercheurs de Home et Placeurs — A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.—A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER encanteur — Bureau 846 rue Commune — En vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 11 juillet 1906, et à moi adressé, j offrirai en vente MARDI, le 14 août 1906 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l ilet borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon, désigné par le No cinq (5) sur un plan ou certificat d'arpentage fait par E Pilié, voyer et annexé à un acte de vente passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 27 mars 1835, ledit lot commençant à une distance de cent vingt trois pieds et six lignes de l'encoignure de la rue Lopez et mesurant trente et un pieds de face à la rue du Canal par cent trente neuf pieds et cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s il y en a, en un crédit de un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix de l adjudication, le paiement des taxes de ville et d Etat de 1906. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire.

L'acquéreur devant déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur

Emile Pomes, avocat

12 juil—12 15 22 29—août 5 12 14

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Désirable et Deux Lots de Terre,

824 RUE ARABELLA, entre Magasin et Camp,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 juillet 1906, à midi.

Succession de William E. Gray.

77,693—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 26 juillet 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 juin 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l ilet borné par les rues Arabella Camp et Magasin et l avenue Nashville, désigné par les Nos 11 et 12 sur un devis fait par W. L. Hodgson, anciennement encanteur, d après un plan fait par L. H. Pilié voyer, daté le 28 novembre 1870, lequel devis est annexé à un acte de vente par les héritiers de A. T. Gray et femme à Joseph Ernest, passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 23 décembre 1870, d'après lequel dit plan, les dits lots mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Arabella par une profondeur de cent (120) pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois retiré de la banquette contenant verandah sur le devant, vestibule, hall, huit chambres, chambre à bain, deux citernes, hangar, et etc. Cour sur le devant, la banquette est pavée avec schillinger et la maison est tapissée partout.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans représentée par des billets faits et signés par l acquéreur, datés de la date du passage de l acte de vente, portant intérêt au taux de sept (7 0|0) pour cent par an de la date desdits billets jusqu au paiement lesquels dits billets devant être garantis par lien de vendeur et tous les privilèges sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et d hypothèque, l acquéreur devant assumer et payer les taxes pour 1906 et de prendre les loyers seulement de la date du passage de l acte de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire aux frais de l'acquéreur.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs

J. Zach Spearing, Esq., Avocat, Chambre 5, Temple Maçonnique.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 24 25 26

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL, Jr., Prop.

F. R. DARBY, Gérant.

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE."

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitude de 3 000 à 5 000 pieds pas de Moustiques pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD,

VENTES A L'ENCAN

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le 19 juillet, signé dans l'affaire de la succession de Mme Dud by E. Walker, No 79 781 de ce dossier, je vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 25 juillet 1906 à 11 heures a. m., dans le local No 1215 rue Marigny. Lot de meubles de maison et effets. Conditions comptant.

E. B. WALKER, administrateur.

22 juil 22 25

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Onze lots de valeur dans l ilet borné par les rues Lowerline, Edinburg, Quinzième ou Oak et St. Pierre

A proximité de la Harry Bros Tank Co., Panama Tank Co. et environ du dépôt du chemin de fer Illinois Central

Succession de Jesse H. Massie

No 74,830—Cour Civile de District Paroisse d Orléans, Etat de la Louisiane. Division A

PAR ALBERT PAUL Encanteur Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie, les propriétés de valeur, comme suit—

Onze certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l ilet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre et Edinburg, lesquels dits lots sont désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19, d'après le plan de Edgar ... député voyer de ville le 12 juin 1906.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30' 2" 3"'.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30' 2" 4"', et le tout desdits lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 4"', et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 3"', et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 11 formant l encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et à une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Oak.

Conditions—Comptant. L acte de vente aux frais de l acquéreur pardevant Théodore G. Schefeder notaire, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l adjudication le paiement des taxes dues à l Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l adjudication.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jeanne Raynald, veuve de François Daurin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79 010—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Chas de B. Claiborne, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Chas. F. Claiborne, avocat. 19 juil—19 23 28

Succession de Luther Calvin Preston

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans—No 79,898—Division A - Attendu que Peter Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d administration dans la succession de feu Luther Calvin Preston, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Albert Guilbault, avocat.

19 juil—19 23 28

Succession de Mme Amanda M Prague, veuve de Thomas Macfarlane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,651—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Cecelia C. Macfarlane, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—A. W. Cooper, avocat.

17 juil—17 21 26

Succession de Edward Filleul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,847—Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Filleul, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier - Walter L. Gleason, avocat.

15 juil—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

B. H. Flaspoller's Sons vs Ferdinand A. Mojonnier.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 26,339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le JEUDI, 26me jour de juillet 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot assorti d épiceries, liqueurs, 1 baril de whisky, 1 comptoir, boîte à bière, glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—Benjamin Ory, avocat pour les demandeurs 15 juil - 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

John Waterhouse vs Jesse Crossland et femme en communauté.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 26,101—En vertu d un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville MERCREDI, le 15me jour d'août 1906 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir — Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l ilet 117, borné par les rues Annette, Allen, Miro et Tonti, ledit lot étant décrit par le No 4 sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, et un autre plan fait par Poeyfarre, daté le 29 mai 1843 et déposé en l'étude de Paul E Théard, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Annette par une profondeur de 128 3 . Saisi dans le procès ci dessus intitulé et numéroté. Conditions—Comptant. WM J. BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Zengel, Thomas & Sothern avocats pour le demandeur.

15 juil—15 22 29—août 1 5 15